

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2024

---

## AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DES DISPOSITIFS DE SAISIE ET DE CONFISCATION DES AVOIRS CRIMINELS - (N° 2536)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

### AMENDEMENT

N° 3

présenté par  
le Gouvernement

-----

#### ARTICLE 5

Compléter l'alinéa 1 par les mots :

« , en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction légistique.